

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN BOURDON

Napoléon parle : notes inédites du secrétaire général du conseil d'état

Journal de la société statistique de Paris, tome 102 (1961), p. 71-72

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1961__102__71_0

© Société de statistique de Paris, 1961, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IX

NAPOLÉON PARLE : NOTES INÉDITES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL D'ÉTAT

Sous ce titre, celui d'un ouvrage qu'il publiera dans quelques mois chez Berger-Levrault, l'auteur établit l'authenticité, qui est certaine, du manuscrit qu'il a édité et commenté. La sténographie n'était pas alors suffisamment perfectionnée pour permettre de reproduire intégralement les paroles de Napoléon, mais ses idées sont exactement rendues et, malgré le style noble à la troisième personne, avec son accent. Qu'on en juge par cette profession de foi sur les capitulations. « Il n'est permis de se rendre que comme François I^{er}, sur un monceau de cadavres, quand la valeur est trahie par le sort des armes, qu'accablé par le nombre, on se voit arracher son épée; en un mot, lorsqu'on peut dire avec vérité : tout est perdu fors l'honneur. Souvent, le salut de l'armée et le succès du combat dépendent de la résistance qu'oppose un faible détachement placé au loin. Sa Majesté aurait perdu plus d'une des quarante ou cinquante batailles où elle a commandé, et particulièrement celle de Marengo, si un simple sous-officier, jeté dans un village avec quelques hommes pour inquiéter l'ennemi, l'occuper, faire une diversion, eût lâché pied à l'aspect du danger. Un militaire doit savoir se faire tuer à son poste, en vendant chèrement sa vie. Ceux qu'il met hors de combat auraient peut-être rompu l'équilibre et fait pencher la balance du côté de l'ennemi; ils auraient empêché d'exécuter les plans qui ont assuré la victoire. »

Jean BOURDON.

DISCUSSION

M. BUNLE demande au Conférencier si Napoléon avait une doctrine économique ou s'il jugeait cas par cas.

M. BOURDON. — Certes Napoléon n'obéissait pas à une doctrine économique, qu'il eût qualifiée de « métaphysique », mais dans l'examen de chaque cas il était ordinairement dominé par des tendances qu'on peut dégager. L'intérêt de la France est « d'exporter beaucoup, d'importer peu »; pour obtenir ce résultat, il faut rendre à nos industries « leur ancienne perfection » : deux idées qui avaient inspiré Colbert. Napoléon opposait les industriels, qu'il protégeait, aux commerçants, dont il se défiait. On trouvera sur ces divers points des textes dans le manuscrit que je publie.

M. LANUSSE. — Napoléon était aussi un législateur. Il organisa l'état social et administratif, l'industrie et le commerce afin de se procurer les ressources financières. Il dota la France d'industries nationales permettant de se passer de l'Angleterre. Le blocus continental empêchait l'arrivée du sucre de canne et des tissus de coton. Le sucre de canne fut remplacé par le sucre de betterave et de nombreuses filatures de coton furent créées. Jacquard inventa le métier à tisser la soie.

Il rétablit les impôts indirects : impôt sur le sel, régie des tabacs. L'importance de la navigation fluviale pour les transports retint tout particulièrement son attention avec les canaux du Rhône au Rhin, de Nantes à Brest, de l'Ourcq, ainsi que les ports de Brest, de Cherbourg.

Il institua la Cour des Comptes, la Banque de France, fit construire la Bourse des valeurs. Sans avoir de doctrine économique, Napoléon fut un administrateur accompli.

M. DOLLFUS demande à M. BOURDON quel était le montant du budget de l'État vers 1810. D'autre part, il désirerait savoir combien la bataille de Trafalgar a coûté à la France.

M. BOURDON. — Il serait très difficile de donner pour le budget un chiffre... qui risquerait d'être trompeur. Les régies financières ne versaient au Trésor que leurs recettes nettes; aujourd'hui elles lui envoient leurs recettes brutes et lui demandent leurs frais de perception : d'où accroissement, purement apparent, de la recette et de la dépense. Les contributions et réquisitions frappées sur les pays envahis ont fourni un appoint qu'on ne peut guère évaluer, mais qui (c'est le seul point certain) a été fort exagéré par beaucoup d'historiens. Mieux vaut se contenter d'un ordre de grandeur : le budget était à peu près trois fois moindre, pour 130 départements et malgré la guerre, que pour 86 départements et en temps de paix en 1913 (année où vivait encore le franc de germinal).

Des 33 vaisseaux de ligne français ou espagnols engagés à Trafalgar, un a sauté, 17 ont été pris (parfois sur le point de couler), 4 ont opéré leur retraite en un groupe distinct, mais pour être capturés dans une bataille ultérieure, 11 ont regagné Cadix.

M. KOBLOTH-DECROIX pense que le Blocus Continental pourrait être considéré comme une approche du Marché Commun.

M. BOURDON. — Vous songez à la création dans les deux cas d'un « grand espace » économique et cette comparaison est fort intéressante. Mais les différences sont importantes :

1° Les mesures qui ont constitué le Blocus Continental ont été prises à de longs intervalles et chacune en riposte à un « ordre en conseil » anglais.

2° Il ne s'agissait pas d'affamer l'Angleterre, mais de soutirer son argent, de ruiner son commerce et d'en faire passer les bénéfices, pour partie, au Trésor français.

3° Dans ce cadre général les intentions de Napoléon ont varié avec le temps.

M. PETITCLERC suppose que Napoléon prenait des décisions plus libérales pendant les Cent-Jours.

M. BOURDON. — Certainement. Acclamé par les paysans et ouvriers qui craignaient un retour à l'Ancien Régime, il voulait gagner la bourgeoisie libérale. On l'a dit souvent, mais M. Charles Durand vient d'ajouter dans sa *Fin du Conseil d'État napoléonien* que Napoléon voyait dans l'adhésion bourgeoise une caution auprès des souverains : il se figurait qu'ils le laisseraient régner en France à condition qu'il ne fut pas l'empereur de la Jacquerie.